

Une année d'actions en faveur des milieux naturels de Bourgogne

Synthèse des activités

2023



Agir pour la nature

dans les territoires



Depuis sa création en 1986, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, **association Loi 1901**, agit pour **préserver les milieux naturels remarquables, la faune et la flore**, en gérant des sites en partenariat avec les acteurs locaux. Son rôle de gestionnaire d'espaces naturels est **reconnu d'intérêt général et agréé par l'État et la Région**.

Ses missions sont de :

- **Connaître** les milieux naturels et les espèces pour adapter la gestion sur les sites ;
- **Protéger** les milieux naturels, la faune et la flore menacés ;
- **Gérer** les milieux par des techniques respectueuses de la biodiversité ;
- **Valoriser** les espaces naturels remarquables et **sensibiliser** à leur préservation ;
- **Accompagner** des projets de territoire et les politiques publiques relatives à la biodiversité, l'eau et l'agriculture, et **animer** des programmes régionaux et des réseaux.



Depuis 2016, le Conservatoire de Bourgogne travaille étroitement avec le **Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté** sur des actions et programmes à l'échelle régionale.



Le Conservatoire de Bourgogne fait partie intégrante **du réseau des Conservatoires d'espaces naturels**, répartis en France métropolitaine et d'Outre-mer et regroupés au sein d'une **fédération**. Ceci permet l'échange d'expériences, la mutualisation d'outils et la réflexion sur des problématiques communes.



Le Conservatoire de Bourgogne est membre de l'**association fédératrice Bourgogne-Franche-Comté Nature**. Cette dernière regroupe 27 membres ayant trait à la biodiversité et vise à transmettre les savoirs scientifiques et naturalistes auprès des différents publics de la région.

Les Conservatoires sont également membres du collectif **ORDEN BFC** (Organisation Régionale de la Donnée et de l'Expertise Naturaliste) et sont identifiés comme chefs de file sur la thématique des espaces naturels en Bourgogne-Franche-Comté.

Le mot du Président



Soyons collectivement engagés en faveur de la biodiversité !

Plus qu'un simple rapport, notre synthèse d'activités témoigne de **l'engagement des équipes, de nos adhérents, de nos bénévoles et de nos partenaires** pour soutenir les missions du Conservatoire de Bourgogne depuis 37 ans. Que de chemin parcouru !

Pour ma part, je souhaite mettre en lumière quelques faits marquants de l'année 2023. Nous sommes devenus **un acteur foncier incontournable !**

Chaque année, notre patrimoine foncier s'enrichit avec **6380 ha protégés en 2023**. Notre réseau, fort de l'ancrage territorial que nous bâtissons ensemble, a fait naître la création de la **Fondation Espaces Naturels de France**, reconnue par un **décret du 2 novembre 2023** après plusieurs années de travail.

C'est un élément fondateur de notre ADN.

Chaque année, notre réseau de sites s'agrandit et cela impacte directement la **charge de travail et les responsabilités** de l'équipe. 2023 fut une **année complexe** à cet égard. Des collaborateurs et des collaboratrices de qualité ont fait le choix d'emprunter de nouvelles voies professionnelles. Ils ont passé le relais à de **nouveaux collègues** pour permettre au Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne de **rebondir vers l'avenir**. Je les remercie tous pour le cœur qu'ils ont mis à l'ouvrage. Les chiffres présentés ici sont le résultat de leurs implications respectives.

Au fil des ans, et en 2023, l'action de tous a permis de forger ce qui constitue aujourd'hui **la richesse de notre association** et je vous partage par ces mots **ma fierté pour ce travail accompli**.

J'aimerais que cette lecture soit une invitation à nous rejoindre pour partager cette fierté.

Daniel SIRUGUE

L'équipe salariée

* **36** salariés répartis sur les 4 départements bourguignons pour déployer en 2023 :

* **5 188** jours de travail productifs

* **473** opérations

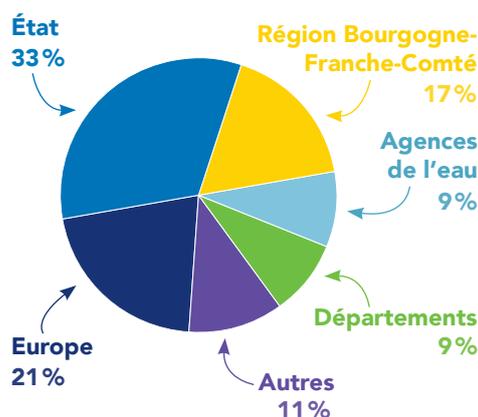
Les éléments financiers

Budget réalisé en 2023

Produits (Recettes)	3 225 986 €
- Charges (Dépenses)	- 3 255 947 €
Résultat	- 29 961 €

• Des **partenaires financiers** soutiennent l'association grâce à des subventions.

Taux de participation par financeur



• Les **adhérents** au Conservatoire de Bourgogne contribuent également à son action.

11 915 € de cotisations

8 478 € de dons

Merci à tous !

Une vie associative dynamique

en faveur de la nature de Bourgogne

Le Conseil d'administration

Le **Conseil d'administration**, composé de **quatre collèges**, gère la vie de l'association, pose les orientations et forme l'organe décisionnel.

• **Le Collège 1** est composé de membres actifs personnes physiques, bénévoles élus lors de l'Assemblée générale annuelle du Conservatoire de Bourgogne, avec un maximum de 12 membres.

En 2023, le Collège 1 était composé de **onze membres** :

Administrateurs élus au Bureau :

Daniel SIRUGUE : Président
Patrice NOTTEGHEM : Vice-président
Joëlle MARAIS : Secrétaire générale
Régis DESBROSSES : Secrétaire-adjoint
Gérard PAYEN : Trésorier
Bruno GUÉGAN : Trésorier-adjoint

Les autres administrateurs :

Thomas BARRAL, Jean-Michel COUDERC,
Alain DESBROSSE, Guy FAVELIER et Francis
LABREUCHE

• **Le Collège 2** est composé de personnes morales, collectivités locales et territoriales avec un maximum de quatre membres.

En 2023, le Collège 2 était composé d'**un membre**, la commune de Chambilly (71).

• **Le Collège 3** est composé de personnes morales associatives avec un maximum de quatre membres.

En 2023, le Collège 3 était composé de **quatre membres** : la Ligue pour la protection des oiseaux de Bourgogne-Franche-Comté, l'Association ornithologique et mammalogique de Saône-et-Loire, la Société d'histoire naturelle d'Autun - Observatoire de la Faune de Bourgogne et France nature environnement Yonne.

• **Le Collège 4** est composé de six membres de droit institutionnel.

En 2023, le Collège 4 était composé de **six membres** : le Préfet de région Bourgogne-Franche-Comté ou son représentant, les Présidents ou représentants de la Région Bourgogne-Franche-Comté et des Départements de Côte-d'Or, de l'Yonne, de Saône-et-Loire et de la Nièvre.

- 9 réunions du Bureau
- 4 réunions du Conseil d'administration

- 1 Assemblée générale ordinaire
- 1 séminaire des administrateurs du Collège 1

Le Conseil scientifique et technique

Pour mener leurs actions respectives, les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté se sont appuyés pendant de nombreuses années sur **des spécialistes de différentes disciplines des sciences de la vie et de la terre**, réunis en Conseil scientifique et technique. **Ces deux instances bourguignonne et franc-comtoise sont devenues communes au printemps 2022**. Le Conseil scientifique et technique donne un avis éclairé sur les actions, approuve les plans de gestion, évalue l'atteinte de leurs objectifs, formule un avis sur les projets d'acquisition, etc.

Les **28 membres** ont travaillé en 2023 à la production d'une note relative à la problématique de la libre évolution des forêts, sur les critères de déploiement du programme Sylvae sur les régions forestières prioritaires et sur la stratégie de connaissance scientifique des Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté.



1 37^e Assemblée générale du Conservatoire de Bourgogne à Prémery (58) le 10 juin 2023
O. Girard - CEN Bourgogne

Les adhérents

699 adhérents

- 649 personnes physiques
- 50 personnes morales (32 collectivités, 11 associations, 5 lycées et 2 entreprises)

1128 h
de bénévolat
valorisées

+ 7%

Depuis 2022, le Conservatoire de Bourgogne propose tous les ans des animations exclusivement réservées à ses adhérents. En 2023, la Journée des adhérents a eu lieu le 24 juin à Saint-Moré (89).

2 Le 24 juin 2023, 27 adhérents ont participé à la journée associative dédiée à la découverte des pelouses sèches de la Vallée de la Cure à Saint-Moré (89).
C. Duthu - CEN Bourgogne



Protéger

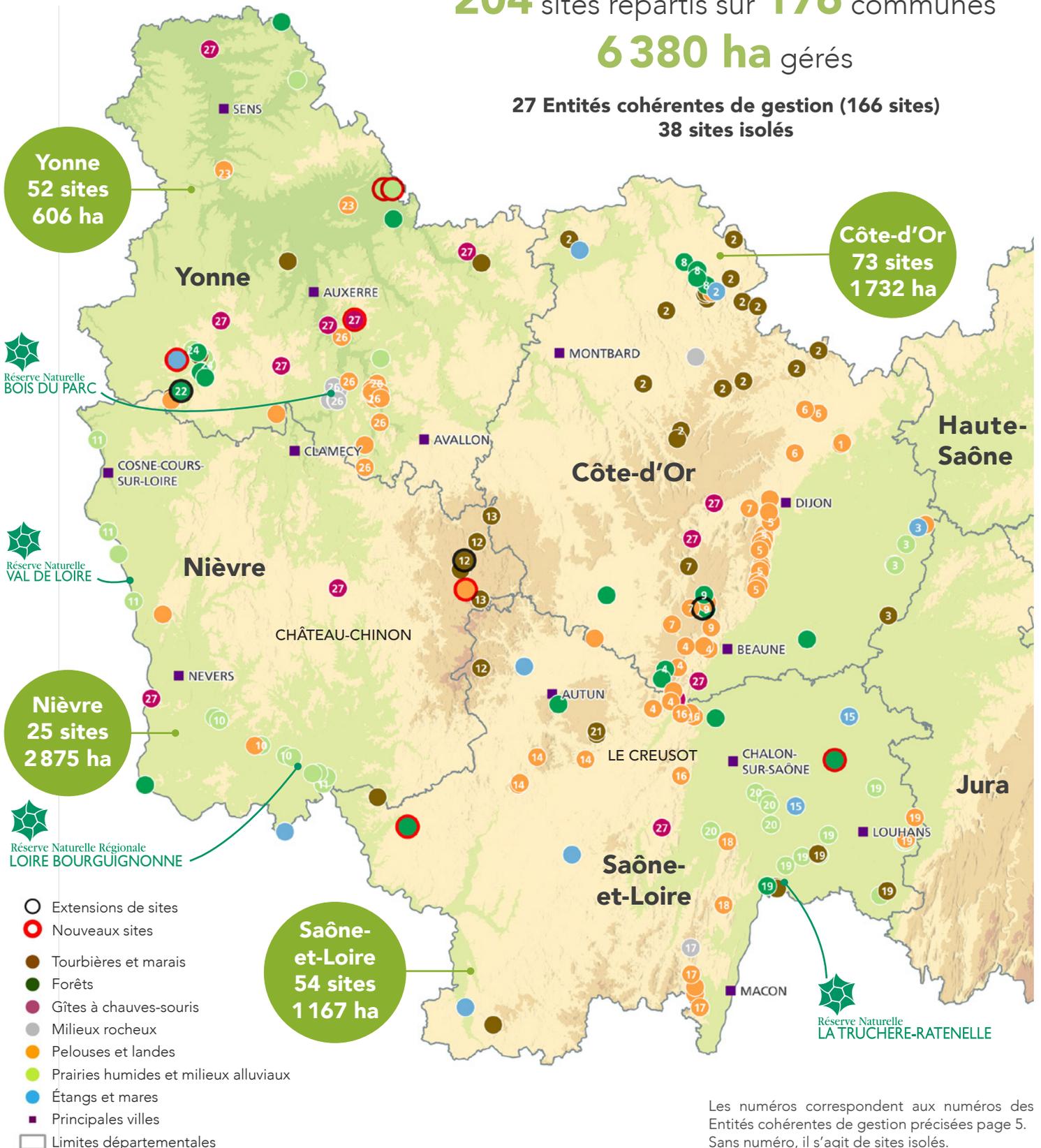
durablement les espaces naturels

Les sites protégés et gérés par le Conservatoire de Bourgogne en 2023

Chiffres au 31 décembre 2023

204 sites répartis sur 176 communes
6 380 ha gérés

27 Entités cohérentes de gestion (166 sites)
38 sites isolés



Les numéros correspondent aux numéros des Entités cohérentes de gestion précisées page 5. Sans numéro, il s'agit de sites isolés.

Le Conservatoire de Bourgogne gère aussi 3 réserves naturelles nationales (1 593 ha) et 1 réserve naturelle régionale (740 ha).

Les Entités cohérentes de gestion

Les sites protégés et gérés par le Conservatoire de Bourgogne présentant **des caractéristiques écologiques et problématiques de gestion proches** sont regroupés en **Entités cohérentes de gestion** ou ECG.

Liste des ECG par département et nombre de sites inclus dans chaque ECG

Côte-d'Or

- 1 - Gravières de la Tille (2)
- 2 - Marais tufeux du Châtillonnais (18)
- 3 - Milieux humides du Val de Saône en Côte-d'Or (5)
- 4 - Pelouses de la Côte de Beaune (9)
- 5 - Pelouses de la Côte dijonnaise (14)
- 6 - Pelouses de la Tille (3)
- 7 - Pelouses et prairies de la Vallée de l'Ouche (4)
- 8 - Stations à Sabot de Vénus (4)
- 9 - Vallée du Rhoin (5)

Nièvre

- 10 - Méandres de Loire amont (5)
- 11 - Méandres de Loire aval (6)
- 12 - RNR Tourbières du Morvan (3)
- 13 - Tourbières du Morvan (3)

Saône-et-Loire

- 14 - Pelouses et landes acides du Sud Morvan (4)
- 15 - Étangs de Bresse (2)
- 16 - Pelouses de la Côte chalonaise (4)
- 17 - Pelouses de la Côte mâconnaise (5)
- 18 - Pelouses du Nord Mâconnaise (2)
- 19 - Prairies et milieux associés de Bresse (15)
- 20 - Val de Saône en Saône-et-Loire (5)
- 21 - Milieux humides du Plateau d'Antully (2)

Yonne

- 22 - Forêts de Champagne humide (2)
- 23 - Gravières de l'Yonne (2)
- 24 - Vallée du Branlin (9)
- 25 - Prairies et landes des Gâtines (2)
- 26 - Pelouses des Vallées de l'Yonne et de la Cure (17)

Répartition sur plusieurs départements

- 27 - Sites à chiroptères (14)

Nombre de sites protégés et gérés par type de milieu naturel

73

Pelouses sèches, landes, fruticées et prairies



39

Écosystèmes alluviaux*



38

Tourbières et marais



23

Forêts



21

Divers

(cavités à chauves-souris, milieux rocheux, sites géologiques, etc.)



10

Écosystèmes aquatiques



* Représentés majoritairement par la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire et la Réserve Naturelle Régionale de la Loire bourguignonne

Les nouveaux sites et extensions de sites en 2023

7 nouveaux sites

Nom du site	Dpt	Commune	Surface	ECG
Bois Coudant	71	Maltat	26,62 ha	-
Grand Bois de Reversey	71	Mervans	19,18 ha	-
Les Vernay	58	Planchez	4,67 ha	-
Carrière de Vaux Pinelle	89	Saint-Cyr-les-Colons	1,05 ha	Sites à chiroptères
Les pâtures	89	Beugnon	9,21 ha	-
Le Grand Paty	89	Soumaintrain	6,98 ha	-
Bois du Quiénon	89	Saint-Sauveur-en-Puisaye	11 ha	

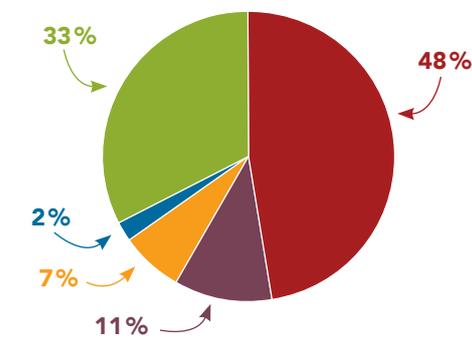
3 extensions de périmètres de sites

Nom du site	Dpt	Commune	Surface	ECG
Le Furtiau	58	Montsauche-les-Settons	4,36 ha	RNR Tourbières du Morvan
Les Marcineries	89	Treigny	1,72 ha	Forêts de Champagne humide
Pelouse du Sentier aux vaches	21	Bouilland	1,8 ha	Vallée du Rhoin

Renforcement de la maîtrise foncière sur 4 sites

Nom du site	Dpt	Commune	Surface	ECG
La Montagne	71	Chassey-le-Camp	3,69 ha	Pelouses de la Côte chalonaise
RNN La Truchère-Ratenelle	71	La Truchère et Ratenelle	0,48	-
Côtes d'Orge	58	Chaulgnes	9,09 ha	-
La Cave des Espagnols	89	Bailly	1,5 ha	Sites à chiroptères

Répartition des surfaces protégées et gérées par type de maîtrise foncière



● Propriétés du Conservatoire

● Conventions > 10 ans

● Conventions < 10 ans

● Baux emphytéotiques

● Domaine public fluvial en réserves naturelles

Les documents de gestion

Tous les sites protégés et gérés par le Conservatoire de Bourgogne sont amenés à être dotés d'un **document de gestion** pour **cadre le travail du Conservatoire et de ses partenaires locaux** et ainsi **assurer la préservation du patrimoine naturel et la cohérence de la gestion des sites**, et ce, dans l'espace et dans le temps.

6 documents de gestion*

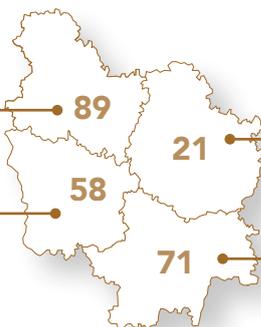
33% des sites couverts par un document de gestion

En 2023 : 2 documents de gestion révisés ou évalués

5 documents de gestion*

24% des sites couverts par un document de gestion

En 2023 : 1 document de gestion révisé



18 documents de gestion*

90% des sites couverts par un document de gestion

En 2023 : 3 documents de gestion révisés ou évalués

13 documents de gestion*

78% des sites couverts par un document de gestion

En 2023 : 2 documents de gestion révisés ou évalués

* Documents de gestion valides en 2023



1 Très techniques, les documents de gestion peuvent être difficiles à appréhender par les élus et les acteurs locaux. Le Conservatoire de Bourgogne conçoit donc des « documents de gestion synthétiques » présentant l'essentiel des informations à connaître pour des sites donnés, comme pour les Pelouses et landes acides du Sud Morvan (71) et pour la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc (89) en 2023.
CEN Bourgogne

2 Le document de gestion de l'ECG Sites à chiroptères, arrivant à son terme, a fait l'objet d'une évaluation en 2023.
O. Girard - CEN Bourgogne



Les travaux de génie écologique

* **50** opérations de restauration et d'entretien (débroussaillage, bûcheronnage, broyage/exportation de végétation, pose de clôtures, entretien courant d'étangs, lutte contre les espèces envahissantes, entretien des sentiers et aménagements de découverte, etc.)

- 42 opérations menées en régie par l'équipe technique du Conservatoire de Bourgogne
- 8 opérations sous-traitées à des prestataires

* **25** sites protégés et gérés par le Conservatoire de Bourgogne ou ECG concernés par ces opérations

* **250 000 €** de travaux lourds de restauration



3 Suppression de l'ancien pilotis et construction d'un nouveau par l'équipe technique du Conservatoire de Bourgogne sur le sentier de découverte de l'Espace naturel sensible du Marais du Côneis - Alain Chiffaut à Bure-les-Templiers (21)
G. Aubert - CEN Bourgogne

4

4 Sur le site de Maison Rouge à Sougy-sur-Loire (58), une opération de réintroduction de la Biscutelle controversée a été menée le 9 novembre 2023, en partenariat avec le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, le Muséum national d'histoire naturelle et Lancôme, dans le cadre de son programme de conservation de plantes rares.
H. Chevalier - CEN Bourgogne



5 La dernière tranche de coupe des pins (et valorisation en bois énergie) sur l'Espace naturel sensible de la Coquille à Étalante (21) a été effectuée début 2023 par une entreprise partenaire afin de restaurer la dynamique des éboulis.
G. Aubert - CEN Bourgogne

5



Le pâturage en régie sur les sites protégés et gérés par le Conservatoire de Bourgogne

* **77 ha** pâturés par le troupeau du Conservatoire sur **5** sites conservatoires

* **7** chevaux, **10** vaches

* **365** jours de pâturage sur les sites protégés et gérés par le Conservatoire de Bourgogne

6 En 2023, une vingtaine de brebis d'un éleveur partenaire ont pâturé 11,65 ha de prairies et pelouses sableuses sur la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle (71).
A. Poirel - CEN Bourgogne

7 Travaux de broyage de végétation pour restaurer une mégaphorbiaie (formation à hautes herbes) sur le site des Proux à Mézilles (89)
G. Aubert - CEN Bourgogne

8 Sur le site de la Chaume de La Rochepot (21), 33 ha de pelouses calcaires ont été restaurés par le troupeau du Conservatoire de Bourgogne en 189 jours (du 2 janvier au 10 juillet 2023).
G. Aubert - CEN Bourgogne

Les partenariats agricoles

* **71** sites soit **1 331 ha** gérés par des partenaires agricoles

* **700** ovins, **2** chevaux, **30** chèvres, **4** ânes, **320** vaches

* **30** baux ruraux à clauses environnementales pour **773 ha**

* **10** chantiers avec **141** élèves de lycées agricoles

6



8

7



7

Connaitre et comprendre

notre patrimoine naturel pour mieux le protéger

118 inventaires et suivis d'espèces (flore, amphibiens, insectes, etc.), de milieux naturels (suivis de mares, hydrologiques, de l'état de conservation, etc.) et d'actions de gestion (pâturage, fauche, etc.)

Certains inventaires et suivis ont été réalisés en partenariat avec dix structures d'experts en biodiversité au total dont la Société d'histoire naturelle d'Autun - Observatoire de la faune de Bourgogne, Biotope, l'Association des amis de Remoray, la LPO Bourgogne-Franche-Comté ou bien encore le Conservatoire botanique national du Bassin parisien.

Mise en place d'un nouvel outil pour la saisie et la diffusion des données naturalistes : **Géonature**



1 Suivi annuel des Grues cendrées hivernantes sur la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire (58) : 3 834 individus comptés les 14 et 15 janvier 2023
F. Croset



2 En 2023, un piézomètre, sonde mesurant les variations de hauteur de la nappe alluviale, a été installé au niveau de l'Étang Dornant sur la Réserve Naturelle Régionale de la Loire bourguignonne (58) afin d'étudier le fonctionnement hydrogéologique de la Loire et de ses bras morts.
H. Chevalier - CEN Bourgogne



3 Suivi de la dynamique de population du Stipe de Paris, une plante protégée en France, sur la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc (89)
G. Aubert - CEN Bourgogne / R. Desbrosses

4 Suivi en bateau de la diversité et de la densité des herbiers aquatiques de l'Espace naturel sensible de l'Étang de Marcenay (21) en partenariat avec le Conservatoire botanique national du Bassin parisien
G. Doucet - CEN Bourgogne

5 Suivi écologique des mares du site des Prairies et bocage d'Ouroux-sur-Saône (71)
O. Girard - CEN Bourgogne



Sciocoris cursitans
G. Doucet - CEN Bourgogne

Sciocoris cursitans, une punaise, a été recensée en 2023 sur les pelouses calcaires du Plateau de Chenôve et Marsannay-la-Côte (21). Elle n'a été observée que 7 fois dans le département.



Réseau de vieilles forêts en Bourgogne-Franche-Comté

Dans le cadre du déploiement du programme Sylvae, des actions d'amélioration des connaissances sur les forêts anciennes ont été réalisées en 2023 en Bourgogne-Franche-Comté sur 20 massifs forestiers (soit 32 650 ha).

Valoriser, sensibiliser

et permettre de découvrir les richesses de la nature

Aménager et valoriser des sites pour la découverte

❁ **56** supports conçus et réalisés (panneaux d'information, fléchages, silhouettes d'animaux, mobilier pédagogique, etc.)

❁ Réfection du sentier de découverte du Mont Avril à Moroges, Jambles et Saint-Désert (71)

❁ Étude d'aménagement d'accueil du public sur le Mont Rome à Saint-Sernin-du-Plain (71)

❁ **4** dépliants de promotion de sentiers conçus ou actualisés

❁ **3** visites virtuelles mises en ligne dont 1 actualisée et 2 créées

Sensibiliser

❁ **33** animations destinées au grand public dont **4** chantiers nature pour un total de **699** participants

❁ **48** animations scolaires avec **1 096** élèves, de l'école primaire à l'Université

❁ **1 969** citoyens de tout âge sensibilisés au total

Informier dans les médias et sur les réseaux sociaux

❁ **15** passages radio

❁ **3** passages ou reportages télé ou web

❁ **103** articles parus dans la presse et sur internet

❁ **3 215** abonnés (+220) et **104** posts publiés sur Facebook

❁ **810** abonnés (+189) et **25** publications sur LinkedIn

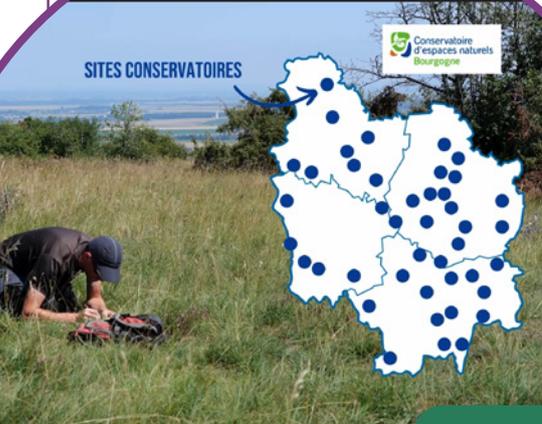
En 2023 :

- Mise en ligne du nouveau site internet de l'association ³
- Conception d'une vidéo de présentation des missions du Conservatoire de Bourgogne (disponible sur la chaîne Youtube de l'association) ⁴



¹ Bornes directionnelles mises en place sur le sentier du Mont Avril (71)
G. Aubert - CEN Bourgogne

² Animation sur l'Espace naturel sensible du Cirque de la Coquille à Étalante (21)
C. Duthu - CEN Bourgogne



Accompagner

les acteurs des territoires pour une gestion durable



L'implication du Conservatoire dans la politique Natura 2000

- ✿ Animation et co-animation de **7** sites Natura 2000 : mise en place de contrats Natura 2000* et de mesures agro-environnementales et climatiques*, appuis techniques, etc.
- ✿ Participation aux comités de pilotage d'autres sites Natura 2000

* Contrats passés entre l'État et des agriculteurs ou propriétaires volontaires pour adopter sur leurs parcelles des pratiques respectueuses de la nature

En 2023, le Conservatoire de Bourgogne est devenu co-animateur du **site Natura 2000 «Vallon de Canada et barrage du Pont du Roi»** (71) avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Pays de Bourgogne pour le compte de la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan, structure porteuse du site.

L'implication du Conservatoire dans les politiques biodiversité de ses partenaires

Le Conservatoire de Bourgogne est devenu **un acteur important de la mise en œuvre des politiques publiques dédiées à la biodiversité**. En effet, il met à disposition de ses partenaires son expérience acquise sur ses sites.

En 2023, le Conservatoire de Bourgogne s'est impliqué :

✿ **Après des services de l'État**

Pour la mise en œuvre opérationnelle de la Stratégie nationale des aires protégées à l'échelle territoriale :

- accompagnement dans l'émergence d'aires protégées par la réalisation d'expertises écologiques
- accélération des actions foncières du Conservatoire de Bourgogne en vue de proposer des Zones de protection forte en 2024
- préfiguration du projet de réserve naturelle nationale pour la préservation des chauves-souris en Forterre (89)

✿ **Après des Conseils départementaux**

Pour la mise en œuvre de leurs politiques Espaces naturels sensibles (ENS) et notamment :

- **En Côte-d'Or :** lancement de la rédaction d'une notice d'interprétation pour l'ENS des Cascades et sources du Crodin à Saint-Marc-sur-Seine, réalisation d'un suivi de la flore patrimoniale menacée sur la Boucle des Maillys, réflexion sur l'adaptation des ENS du département au dérèglement climatique, etc.

- **Dans l'Yonne :** expertises et participation à des réunions concernant l'ENS du Moulin de Vanneau à Saints-en-Puisaye et le Marais du Cholifer à Saint-Maurice-le-Vieil

- **En Saône-et-Loire :** accompagnement pour le projet de labellisation du site du Petit Fleury à Bourbon-Lancy

Le Conservatoire de Bourgogne accompagne la Communauté Urbaine Creusot-Montceau notamment pour la gestion écologique de l'Étang de la Noue à Antully (71).
CEN Bourgogne

* *Obligation réelle environnementale : contrat passé entre un propriétaire désirant préserver durablement le patrimoine naturel sur sa parcelle et un gestionnaire (public ou associatif) agissant pour la protection de l'environnement*

✿ **Après des collectivités territoriales**

dont la **Communauté Urbaine Creusot-Montceau** (71) pour la gestion écologique des abords des réservoirs des Étangs de la Noue, de Saint-Sernin-du-Bois et du Haut-Rançon

✿ **Après d'autres partenaires**

Accompagnement notamment de :

- **Eau de Paris** pour le suivi et la gestion des espaces naturels dans les périmètres des captages d'eau potable et suivi de la biodiversité des parcelles agricoles voisines
- **la Société forestière de la Caisse des dépôts** pour des conseils de gestion sylvicole en faveur de la biodiversité (oiseaux, milieux annexes aux forêts)

Le Conservatoire de Bourgogne accompagne aussi ses partenaires et des propriétaires privés dans le cadre d'**Obligations réelles environnementales (ORE)***.

Animer

des programmes régionaux et des réseaux

Le Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté



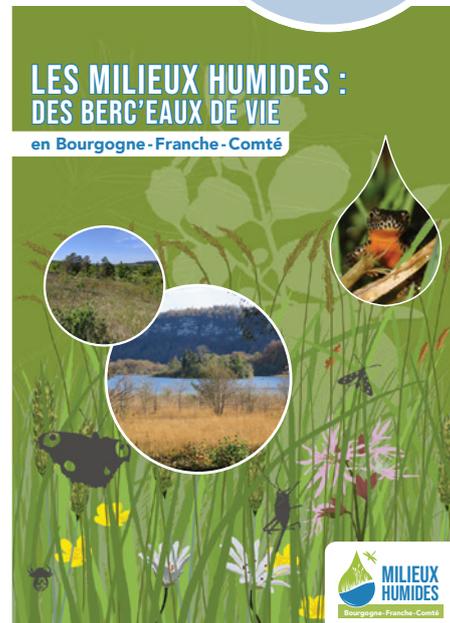
+ 4488
nouveaux
milieux humides
recensés soit
8 109 ha

Le **Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté**, porté par les **Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté**, apporte des **outils mutualisés** et des **conseils techniques** et dynamise un **réseau d'acteurs**. Il est un relais entre les structures et vers les experts locaux.

✿ **96** assistances techniques à l'échelle régionale auprès de particuliers, de collectivités locales ou d'autres gestionnaires d'espaces naturels pour leurs projets de préservation de milieux humides :

- **8 appuis aux inventaires de milieux humides** (4 par le Conservatoire de Bourgogne)
- **28 accompagnements de stratégies d'intervention** (8 par le Conservatoire de Bourgogne)
- **48 appuis techniques pour des opérations de restauration/gestion** (21 par le Conservatoire de Bourgogne)
- **12 appuis pour des actions de sensibilisation des différents publics à la préservation de ces milieux naturels** (8 par le Conservatoire de Bourgogne)

✿ **2** journées d'échanges techniques, **71** participants au total parmi les acteurs du réseau



Le livret conçu en 2019 par le Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté pour sensibiliser le grand public à la préservation de ces milieux naturels a été actualisé et ré-édité à 3000 exemplaires en 2023.

Le Programme Pelouses et landes



Les **Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté** déploient un **programme visant à reconquérir les pelouses et landes de la région**.

Ils portent ainsi **des actions en régie**, incitent et accompagnent la **mobilisation des acteurs locaux** par un soutien technique, scientifique et une aide au développement de projets.

✿ Intégration de nouvelles données soit plus de **5 987 ha** dans la base de données régionale

✿ **9** assistances techniques à l'échelle régionale auprès de particuliers, collectivités locales ou autres gestionnaires d'espaces naturels pour leurs projets de préservation de pelouses calcaires (3 par le Conservatoire de Bourgogne)

✿ Conception et mise à disposition d'outils pour la réalisation d'inventaires de pelouses calcaires, la priorisation et la mise en œuvre des actions de gestion et de sensibilisation des différents publics à leur préservation

Le Réseau des gestionnaires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté

Forts de leur expérience dans le domaine de la gestion des milieux naturels, les **Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté** animent un **réseau régional permettant aux partenaires techniques d'échanger des retours d'expérience sur des problématiques communes**.

✿ Parution de **2** numéros (34 et 35) de L'Azuré, revue du réseau régional des gestionnaires des réserves naturelles et des Conservatoires d'espaces naturels, dont un numéro spécial sur la thématique des cours d'eau



Couverture des 34^e et 35^e numéros de L'Azuré parus en 2023

Les partenaires

Nos actions sont possibles grâce au soutien et à la participation des **adhérents**, **donateurs** et **bénévoles**, à la collaboration et à l'aide de nombreux **partenaires** dont :



Adhérer au Conservatoire, c'est nous encourager dans nos actions de protection et de sauvegarde du patrimoine naturel de votre région. Votre soutien est très important pour nous.
Vous témoignez de l'implication des citoyens à nos côtés dans la sauvegarde de la biodiversité.



1 Lors de sa Commission Permanente du 5 juin 2023, **le Conseil départemental de Côte-d'Or a labellisé le Marais du Côneis-Alain Chiffaut au titre des Espaces naturels sensibles (ENS).** Cette propriété historique du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne depuis 1991, située à Bure-les-Templiers, est ainsi devenue le **13^e ENS de Côte-d'Or.**

Cette labellisation, s'inscrivant dans la politique départementale de protection des sites remarquables par leurs qualités écologiques, paysagères et environnementales, est venue renforcer le partenariat entre le Département et le Conservatoire de Bourgogne, qui gère, en plus du Marais du Côneis-Alain Chiffaut, cinq autres ENS en Côte-d'Or.
O. Girard - CEN Bourgogne



2 Sur l'invitation de Daniel SIRUGUE, Président du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, et sous la présidence de Yves SEGUY, Préfet de Saône-et-Loire, une quarantaine de personnes, dont Patrick COLLIGNON, Sous-Préfet de Louhans, Cécile UNTERMAIER, Députée de la 4^e circonscription de Saône-et-Loire, Colette BELTJENS, Conseillère départementale de Saône-et-Loire, Jean-Christophe BONNARD, Délégué régional de la Fondation du Patrimoine, et des membres du comité de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle (71), se sont réunies le 21 novembre 2023 pour l'**inauguration des travaux de réaménagement du sentier pédagogique et des ouvrages hydrauliques de l'Étang Fouget.**

Ceci a marqué l'aboutissement d'un projet d'ampleur et d'une longue période de lourds travaux, réalisés grâce au soutien financier du Plan France Relance, de la Fondation du Patrimoine, de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne- Franche-Comté, du Département de Saône-et-Loire et de l'Europe via le Fonds européen de développement régional.
C. Forest - CEN Bourgogne

Nos coordonnées



Chemin du Moulin des étangs - 21600 Féney
Tél. 03 80 79 25 99
www.cen-bourgogne.fr



• **Dans la Nièvre, à Decize**
13 rue Marguerite Monnot - 58300 Decize
Tél. 03 45 82 93 07
• **Dans la Nièvre, à La Charité-sur-Loire**
44 rue du Puits Charles
58400 La Charité-sur-Loire
Tél. 03 86 60 78 25

• **En Saône-et-Loire**
Pont Seille - 71 290 La Truchère
Tél. 03 85 51 35 79
• **Dans l'Yonne**
62 rue de Lyon - 89200 Avallon
Tél. 03 45 02 76 17

Publication éditée par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
Secrétariat de rédaction : Caroline NAJEAN • **Mise en page :** Olivier GIRARD
Imprimé à 1200 exemplaires par S2e Impressions
Ce numéro a bénéficié du soutien financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Photos de couverture :

Dispositif de suivi des syrphes et coléoptères mis en place sur les sites forestiers protégés et gérés par le Conservatoire de Bourgogne - C. Foutel - CEN Bourgogne / Violette élevée ayant fait l'objet d'un suivi dans le Val de Saône (71) en 2023 - F. Jeandenand - CEN Bourgogne